

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

**Jeudi 23 février 2023
A 18 heures 30**

ORDRE DU JOUR :

- 1- Bar Restaurant Lu Tuorch : contrat de gérance
- 2- Classement de la piste de la Chèvrerie : modification de la délibération N°61-2022
- 3- Echange de parcelles et servitude de passage entre MATIC Rémi et la Commune
- 4- Acquisition des parcelles section C n° 795 et 874 d'une surface totale de 1503 m²
- 5- PLU : lancement d'une consultation pour le choix d'un bureau d'études
- 6- Construction d'une réserve incendie à la cascade par Force 06
- 7- Demande de subvention collège A Blanqui
- 8- Dossiers Réhabilitation du Moulin et du Chemin de la Ratte : APS et Maître d'œuvre
- 9- Mise à jour du PCS
- 10- SMIAGE : EBF (Espaces de bon fonctionnement du Var)
- 11- QUESTIONS DIVERSES

Malaussène, le 13 février 2023

Le Maire,

